

SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 09
A délibéré : 15
Pouvoirs : 06
Convocation du :
31 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six avril, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck Raclot, le Maire.

Etaient présents :
Messieurs, Sylvain CUNY, Corentin FAIVRE PICON, Damien GENTE, Aurélien JACQUET, Jimmy KASAD, Emmanuel MULIN, Olivier NAVARRE, Franck RACLOT, Guy VERCHERE.

Absent excusé :
- Françoise GILLET donne pouvoir à Guy VERCHERE
- Dorine LEROY donne pouvoir à Jimmy KASAD
- Laurence REGAD-PELAGRU donne pouvoir à Sylvain CUNY
- Christophe CLADY donne pouvoir à Damien GENTE
- Stéphane DEMANGE donne pouvoir à Franck RACLOT
- Damien LIARD donne pouvoir à Corentin FAIVRE PICON

Absent non excusé : ..

Secrétaire de séance :
Aurélien JACQUET
Reçue en préfecture
Certifiée exécutoire le 07 Avril 2023



DCM 23-04-06

Validation du conseil du 23 février 2023 et du 23 mars 2023.

1- VALIDATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2022 du BUDGET PRINCIPAL, établi par le trésorier. Les résultats étant concordants avec ceux du compte administratif, celui-ci est approuvé à la majorité des membres présents et représentés.

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

2- VALIDATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2022

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2022 du BUDGET FORÊT, établi par le trésorier. Les résultats étant concordants avec ceux du compte administratif, celui-ci est approuvé à la majorité des membres présents et représentés.

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

3- VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Après avoir présenté le compte de gestion 2022 et la balance générale des comptes, Monsieur Guy VERCHERE l'aîné du conseil municipal présent. Il propose au conseil municipal le compte administratif du BUDGET PRINCIPAL, dont les résultats, sont conformes au compte de gestion s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET

	Dépense nettes	Recettes nettes
Fonctionnement	429 208.17	524 342.61
Investissement	153 353.06	160 124.08

REPORTS DE L'EXERCICE 2022		
Fonctionnement		89 765.46
Investissement	44 922.49	

Total (réalisation+ reports)		
	627 483.72	774 232.15

RESTES À RÉALISER		
Fonctionnement	0.00	0.00
Investissement	0.00	0.00

Fonctionnement	429 208.17	614 108.07
Investissement	198 275.55	160 124.08
TOTAL CUMULE	627 483.72	774 232.15

En absence du maire muni d'un pouvoir et après délibération le compte administratif 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal affecte comme suit le résultat 2022 :

001 déficit d'investissement : 38 151.47€
1068 prélèvements section fonctionnement : 38 151.47€

002 excédent de fonctionnement : 184 899.90 - 38 151.47 = 146 748.43

Pour :13
Contre :00
Abstention :00

4- VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET FORÊT 2022

Après avoir présenté le compte de gestion 2022 et la balance générale des comptes, Monsieur Guy VERCHERE l'ainé du conseil municipal présent. Il propose au conseil municipal le compte administratif du BUDGET FORÊT, dont les résultats, conformes au compte de gestion s'établissent comme suit :



The image shows a handwritten signature in black ink, slanted upwards to the right. Below the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'COMMUNE DE VIEILLEVILLE' around the top inner edge and '(Doubs)' at the bottom. There are two small stars on either side of the bottom text.

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET

	Dépense nettes	Recettes nettes
Fonctionnement	32 479.55	46 832.25
Investissement	9 558.00	36 492.35

REPORTS DE L'EXERCICE 2022		
Fonctionnement		90 376.25
Investissement	23 085.81	

Total (réalisation+ reports)		
	65 123.36	173 700.85

RESTES À RÉALISER		
Fonctionnement	0.00	0.00
Investissement	0.00	0.00

Fonctionnement	32 479.55	137 208.50
Investissement	32 643.81	36 492.35
TOTAL CUMULE	65 123.36	173 700.85

En absence du maire muni d'un pouvoir et après délibération le compte administratif 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal affecte comme suit le résultat 2022 :

001 excédent d'investissement : 3 848.54€
002 excédent de fonctionnement : 104 728.95+ 3 848.54 = 108 577.49€

Pour :13
Contre :00
Abstention :00

5- AFFECTATION DE RÉSULTAT DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Le conseil municipal affecte comme suit le résultat 2022 :

001 déficit d'investissement : 38 151.47€
1068 prélèvements section fonctionnement : 38 151.47€

002 excédent de fonctionnement : 184 899.90 -38151.47 = 146 748.43

Pour :15
Contre : 00
Abstention : 00



Handwritten signature and official blue circular stamp of the Commune de Vieilleilles (Doubs).

6- AFFECTATION DE RÉSULTAT DU BUDGET FORÊT 2022

Le conseil municipal affecte comme suit le résultat 2022 :

001 excédent d'investissement : 3 848.54€
002 excédent de fonctionnement : 104 728.95+ 3 848.54 = 108 577.49€

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

7- VALIDATION DES TAUX DE RESSOURCES FISCALES 2023 (ETAT 1259)

Monsieur le maire présente au conseil municipal le mode de calcul de l'état 1259, et indique que la taxe foncière des terrains :

- bâti passe de 31.40% à 32.40%
- non bâti passe de 22.44% à 23.16%
-Taxe d'habitation de 11.32% à 11.68%

Produit attendu 208 580€
Total des ressources fiscales : 166 690€

Celui-ci est approuvé à la majorité des membres présents et représentés.

Pour : 11
Contre : 02
Abstention : 02

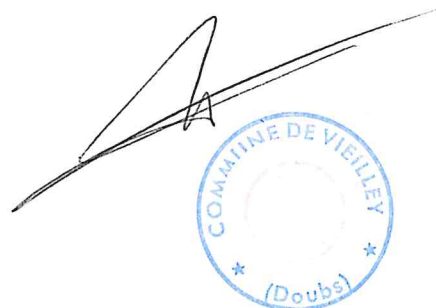
8- VALIDATION DU BUDGET PRIMITIF DU COMPTE PRINCIPAL 2023

Après présentation du mode de construction du budget principal, le budget est présenté et décomposé par chapitre soit :

Dépense FONCTIONNEMENT : 567 142.81€
Recette FONCTIONNEMENT : 567 142.81€

Dépense INVESTISSEMENT : 208 684.94€
Recette INVESTISSEMENT : 208 684.94€

Pour :14
Contre :00
Abstention :01



9- VALIDATION DU BUDGET PRIMITIF DU COMPTE FORÊT 2023

Après présentation du mode de construction du budget forêt, le budget est présenté et décomposé par chapitre soit :

Dépense FONCTIONNEMENT : 42 200€
Recette FONCTIONNEMENT : 121 623.95€

Dépense INVESTISSEMENT : 14 848.54€
Recette INVESTISSEMENT : 14 848.54€

Pour :15
Contre :00
Abstention :00



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H58

Prochain conseil le 27 Avril 2023 à 20 h

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

C. CLADY
Absent excusé

S. CUNY

S. DEMANGE
Absent excusé

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET
Absent excusé

A. JACQUET

J. KASAD

D. LEROY
Absent excusé

D. LIARD
Absent excusé

E. MULIN

O. NAVARRE

F. RACLOT

L. REGAD PELAGRU
Absent excusé

G. VERCHÈRE

